

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Vendu par TB Furniture GmbH

TVA PL5263494344

REDUCIO
173 RUE DU MARÉCHAL FOCH
LINGOLSHEIM, BAS-RHIN, 67380
FR

Date de la facture/Date de la livraison 27 septembre 2024
Numéro de la facture INV-PL-1002387315-2024-1228
Termes de paiement Net 30
Numéro de compte A15SNG5Z766BJ2
Total à payer 47,11 €

Veuillez contacter le Service Client en visitant le lien suivant: www.amazon.fr/contact-us

Adresse commerciale

REDUCIO
Immeuble Espalys RDC, 5 rue du Talus
IIIkirch-Graffenstaden, Bas-Rhin, 67400
FR
TVA FR90750635690

Adresse de livraison

SCHMIDT GROUPE, Jessica NUSSBAUMER
5, rue Clémenceau
LIEPVRE, 68660
FR

Vendu par

TB Furniture GmbH
Vennweg
22
Bocholt, 46395
DE
TVA PL5263494344

Informations de la commande

Date de la commande 27 septembre 2024
Numéro de la commande 403-6140635-5414717
Commandé par REDUCIO

Informations de paiement

Nom de la banque Deutsche Bank (FR)
Adresse de la banque 6-8 BISHOPSGATE, LONDON, EC2P2 GB
Nom du compte Amazon Payments Europe S.C.A
IBAN GB04 DEUT 4050 8122 6602 12
BIC/SWIFT DEUTGB2LXXX

Numéro de référence INV-PL-1002387315-2024-1228

Merci d'inclure TOUS les numéros des factures/références Amazon payées dans votre avis de paiement

- ou -

D'envoyer toutes les informations relatives à votre paiement (numéros des factures, montant total et date du paiement) par email à ar-fr-businessinvoicing@amazon.fr

Détails de la facture

Description	Qté	Prix Unitaire	Taux TVA	Prix Unitaire	Total
		HT		TTC	TTC
DREAMSTAR Easy Night, Matelas d'appoint pliable en 3 pièces, 7 cm de haut, 30 nuits d'essai de sommeil, Certifié Oeko-Tex, Matelas pliant noir, 60 x 190 cm	1	32,11 €	0 % ⁽¹⁾	32,11 €	32,11 €
Information indisponible sur les pièces détachées					
ASIN: B0B12RZRTX					

Livraison	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Montant dû			47,11 €

Paiement dû à Amazon sous 30 jours

Taux TVA	Total HT	TVA
0 %	47,11 €	0,00 €
Total	47,11 €	0,00 €
		PLN0.00

Veuillez vous référer à la première page pour les informations de paiement

(1) TVA exonérée - Livraison intracommunautaire - Article 138 Directive 2006/112/EC

Mentions obligatoires : Escompte pour paiement anticipé : néant. En cas de paiement de retard, le taux d'intérêt des pénalités applicable est égal à 1,5 % par mois. Une indemnité forfaitaire de 40 euros est aussi applicable au titre des frais de recouvrement.